

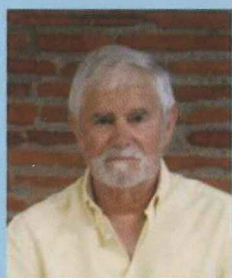
VILLATE INFOS



Conseil Municipal élu le 15 Mars 2020



GARAUD Jean-Claude
Maire



DUFOUR Claude
1er Adjoint



PAJAUD Solange
2ème Adjointe



PELFORT Jean-Louis
3ème Adjoint



ALAMINOS Dominique
4ème Adjointe



CARLES Nadine
Conseillère Déléguée

Les conseillers municipaux



BERTIN Stéphanie



CHEFTEL Hélène



CONCATO Patrick



GALEA Dominique



GARCIA Didier



GROS Virginie



HERRERA Michel



MAURETTE Gabriel



RADJA Ali



Le mot du Maire



Chères villatoises, chers villatois,

Avant toute chose, je remercie les électeurs de la confiance qu'ils ont accordée à la liste que j'ai eu le plaisir de mener et qui a obtenu de 80 % à 95 % des suffrages exprimés. Ce score, qui nous honore, est à rapprocher de celui des élections précédentes de 2014. Nous essaierons, une fois de plus, d'être à la hauteur de vos attentes. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil municipal. Je ne doute pas un instant qu'ils rempliront leurs nouvelles fonctions avec autant d'intérêt et de sérieux que les anciens membres qui n'ont pas renouvelé leur mandat. Je les remercie toutes et tous de m'avoir si bien secondé et je pense toujours à M. Julien Savez, qui nous a quitté après tant d'années passées à nos côtés.

Confrontés à la crise sanitaire du COVID 19, d'une ampleur inédite, nous avons essayé de maintenir le lien avec toutes celles et ceux qui avaient besoin d'aide durant cette période de confinement. Je tiens à remercier personnellement les villatoises et villatois qui ont spontanément proposé leur aide, ainsi que le personnel municipal qui a continué de travailler. Nous espérons que les gestes barrières, votre sens civique pour les appliquer et les méthodes employées désormais par les autorités sanitaires pour déceler et contenir les foyers de contamination, permettront d'éviter ce que l'on appelle maintenant communément « la seconde vague ». C'est avec ce souhait que je vous souhaite un bel été même s'il ne ressemble hélas pas aux précédents.

Le Maire,
J. C. GARAUD

Villate Infos

Bulletin d'informations municipales

Mairie de Villate - place St Blaise - 31860 Villate

Tél. : 05 61 76 41 05 - **Fax** : 05 61 76 78 28

Mail : mairie.villate@wanadoo.fr - **Site internet** : mairie-villate.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude GARAUD

Composition : Commission communication mairie de Villate

Mise en page et Impression :

Imprimerie Cazaux : Av. des Pyrénées - 31600 Muret

Depuis 2001, Evelyne LAKEHAL, Elisabeth LE ROY et François ROUSSEAU remplissaient leurs fonctions de conseillers municipaux avec sérieux et compétence.

En 2008, Josiane BONZOM les a rejoints, s'impliquant elle aussi pour le bien de tous.

Ils ont fait partie de commissions communales exigeant de leur part disponibilité et implication, assistant aux nombreuses réunions afin de représenter la commune et ses habitants.

Monsieur Raymond PAPAY a été élu conseiller municipal en 1983, puis 1^{er} adjoint au Maire en 1994 en charge des finances. Grâce à sa rigueur et aux perspectives qu'il a su prévoir sur le court et le moyen terme, la commune a pu s'équiper et investir sans atteindre un niveau d'endettement trop élevé.

Ils viennent de passer la main et nous leur souhaitons de bien profiter de cette retraite bien méritée.

Julien SAVEZ, élu conseiller municipal dès 1971 puis 3^{ème} adjoint en 1994, puis 2nd adjoint en 2001, nous a malheureusement quitté le 31 mars 2016. Sa connaissance parfaite de la commune avait fait de lui « la mémoire du village » comme nous aimions le lui rappeler. Sa disparition a laissé un grand vide et il nous manque encore !

NOUVEAU MANDAT



D. ALAMINOS – C. DUFOUR – N. CARLES – JC GARAUD – S. PAJAUD – JL PELFORT

LE MAIRE, LES ADJOINTS ET LA DELEGUEE :

➤ Maire : Monsieur Jean-Claude GARAUD

- 1^{er} Adjoint : M. Claude **DUFOUR** → Urbanisme – Culture – Grands Travaux.
- 2^{ème} Adjointe : Mme Solange **PAJAUD** → Finances – Personnel Administratif.
- 3^{ème} Adjoint : M. Jean-Louis **PELFORT** → Travaux – Sports – Personnel Technique.
- 4^{ème} Adjointe : Mme Dominique **ALAMINOS** → Social – Scolaire – Logement.
- Conseillère Déléguée : M. Nadine **CARLES** → Communication – Environnement.

Les différentes commissions de nos élus

GARAUD Jean-Claude
Maire

DUFOUR
Claude
1^{er} Adjoint

URBANISME
CULTURE
GRANDS
TRAVAUX

PAJAUD
Solange
2^{ème} Adjointe

FINANCES
GESTION DU
PERSONNEL
ADMINISTRATIF

PELFORT
Jean-Louis
3^{ème} Adjoint

TRAVAUX
ENTRETIEN
GESTION DU
CIMETIERE

ALAMINOS
Dominique
4^{ème} Adjointe

SOCIAL
LOGEMENT
SCOLAIRE

URBANISME
HABITAT
GRANDS TRAVAUX

CARLES Nadine
CONCATO Patrick
GROS Virginie
RADJA Ali

FINANCES

CARLES Nadine
GALEA Dominique
GROS Virginie

TRAVAUX - ENTRETIEN
GESTION DU CIMETIERE
SALLE DES FETES

GROS Virginie
MAURETTE Gabriel
RADJA Ali

SCOLAIRE

BERTIN Stéphanie
CHEFTEL Hélène
HERRERA Michel
RADJA Ali

CULTURE

GARCIA Didier
MAURETTE Gabriel

FETE ET CEREMONIES

CONCATO Patrick
GROS Virginie
HERRERA Michel

SPORTS

CONCATO Patrick
RADJA ALI

CARLES Nadine
Conseillère Déléguée

COMMUNICATION
ENVIRONNEMENT

COMMUNICATION

ALAMINOS Dominique
CONCATO Patrick
PELFORT Jean-Louis
RADJA Ali

ENVIRONNEMENT

PELFORT Jean-Louis

Lors du conseil municipal du 05/03/2020, les élus ont procédé au vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 et du BUDGET PRIMITIF 2020.



FONCTIONNEMENT	
DEPENSES : 402643,32 €	RECETTES : 445914,35 €
EXCEDENT: 43271,03 €	
INVESTISSEMENT	
DEPENSES : 279655,87 €	RECETTES : 140793,84 €
DEFICIT: 138862,03 €	

Ces excédents sont les conséquences d'une gestion maîtrisée des dépenses, surtout en section fonctionnement, permettant de maintenir une épargne brute pour rembourser la dette et financer l'investissement.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
CREDITS VOTÉS	496 177,00 €	404 548,47 €
RESULTAT REPORTÉ	0	91 628,53 € (excédent)
INVESTISSEMENT		
CREDITS VOTÉS	188 627,87 €	79 907,80 €
RESTE A REALISER	402 344,13 €	0
SOLDE REPORTÉ	0	511 064,20 €
TOTAL DU BUDGET	1 087 149,00 €	1 087 149,00 €



S'agissant des contributions directes, les taux d'imposition communaux n'augmentent pas en 2020, la répartition des recettes fiscales en pourcentage est de :

	BASE D'IMPOSITION	TAUX D'IMPOSITION	PRODUIT FINAL
TAXE D'HABITATION	1082231	14,30 %	159588 €
TAXE FONCIERE BATI	760875	16,53 %	128967 €
TAXE FONCIERE NON BATI	5032	93,10 %	5027 €
TOTAL			293582 €

Cérémonie du 8 mai

Une cérémonie réduite au minimum...

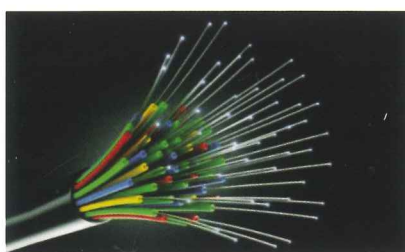
La Covid-19 a modifié nos traditions.

La situation sanitaire et les mesures de confinement, liées à l'épidémie du coronavirus, n'ont pas permis à la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 de se tenir dans le format habituel ; les consignes gouvernementales imposant une cérémonie restreinte.

Le maire, accompagné du porte-drapeau et du président de la FNACA, a déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts de la commune, sans accueillir de public, en respectant strictement les mesures de distanciation.



La Fibre Optique



La commune de Villate n'a pas été oubliée.

La Covid-19 est passée par là... En raison des mesures sanitaires dues au confinement, la date de fin de l'installation pour tous les abonnés de la fibre optique prévue fin mai 2020 n'a pas pu être tenue. Fort heureusement les travaux ont repris et bon nombre d'entre vous commencent à être équipés.

Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses etc... peuvent être effectués seulement aux horaires suivants sous peine d'amende :

Jours ouvrables	8h30 à 12h	14h30 à 19h30
Samedi	9h-12h	15h-19h
Dimanche et Jours fériés	10h-12h	16h-18h

Tous les bruits liés aux comportements d'une personne ou d'un animal placé sous sa responsabilité communément appelé « bruit de voisinage », seront verbalisés par le Maire et la gendarmerie : notamment dans le cas de tapage nocturne.

Sont considérés comme tapage nocturne tous les bruits entre 22 heures et 7 heures du matin.

Le montant de l'amende est de 68 euros.

Encombrants



COLLECTE ENCOMBRANTS 2ème semestre 2020

- Lundi 21 Septembre 2020
- Mardi 3 Novembre 2020

Horaires Mairie

La mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

La Mairie sera fermée
les après-midi
du 15/07/2020 au 16/08/2020

Monsieur le Maire reçoit
sur rendez-vous tous les soirs et
le samedi matin

Tél. : 05-61-76-41-05

Mail : mairie.villate@wanadoo.fr



Informations Municipales

Le Maire
et
le Conseil Municipal
vous souhaitent
de bonnes vacances !

Etat civil

Mariage

Néant

Naissances

BOUDJEMAÏ Inaya	12/02/2020
MOLINA Cléa	24/03/2020
BOUE Brune	17/04/2020

Décès

CARNIEL Angelo	15/01/2020
----------------	------------





La Mairie, le Conseil Départemental et le Conseil Régional vous protègent.
 Les élus se sont mobilisés pour fournir tous les habitants de la commune en masques jetables et réutilisables.
 La mairie a acheté 1900 masques et nous avons reçu de la Région et du Département 1120 masques.

Restez prudents et continuez à respecter les gestes barrières !



Bel été à tous !

